

Le 5 septembre 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Boues rouges : David Derrouet soutient la démarche de Ségolène Royal et attend des décisions rapides

La ministre de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, en charge des Relations internationales sur le climat, Ségolène Royal, entend « ne rien lâcher » sur le dossier des boues rouges industrielles qui contaminent la Méditerranée. Le maire de Fleury-Mérogis, David Derrouet, mobilisé depuis nombreuses années sur les questions environnementales, et la pollution des mers notamment, apporte son entier soutien à la démarche de la ministre.

Dans son ouvrage « Finances, la révolution des possibles » (Alma Editeur, 2014), David Derrouet rappelait déjà qu'en Bretagne, « le surplus de nitrates utilisé par les agriculteurs a contaminé l'eau de la mer, conduisant à une prolifération d'algues nocives ». Ajoutant également : « Inverser la tendance est possible dès lors que les pays dits riches et démocratiques décident de remettre la volonté politique aux commandes ».

« A Fleury-Mérogis, la ministre a été une actrice majeure pour faire respecter les normes environnementales à une entreprise internationale et nous aider à la conduire sur la voie de la reconversion de son usine sur le sol essonnien. Sa détermination a été payante ; j'espère qu'il en sera de même dans le dossier des boues rouges », affirme David Derrouet, qui ne comprend pas que la décision d'interdire les boues rouges dans les mers puisse encore faire débat aujourd'hui.

Plainte pour pollution. « J'invite l'ensemble des élus locaux à saisir l'Institut de veille sanitaire (InVS), l'Agence régionale de santé (ARS), ainsi que le Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD), et à déposer plainte auprès des autorités compétentes pour pollution des eaux », déclare David Derrouet.

CONTACT PRESSE

Cabinet du maire
12, rue Roger-Clavier
91706 FLEURY-
MÉROGIS

01 69 46 72 23

01 69 46 72 06

06 30 28 34 73